

Association apolitique laïque et technique
légalisée suivant le récépissé n° 227008/RDA/L07/SASC
du 18 janvier 2022 par le Préfet de la Mvila

N° 004 /L/AIS/07-2022

Projet : *Relance de la culture et de la
commercialisation du cacao dans la Région
du Sud*

A
**Monsieur le Président du
Conseil Régional du Sud
Ebolowa**

Objet : Avis et Propositions de l'Association des
Ingénieurs du sud (AIS).

Monsieur le Président,

Comme suite aux recommandations de l'audience que vous
avez accordée dans votre cabinet à la délégation représentant
l'Association des Ingénieurs du Sud (AIS) que j'ai personnellement
conduite le 06 avril 2022,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, à titre de
contribution, la synthèse des réflexions des divers membres de l'AIS
sur le débat concernant l'affaire mentionnée en objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma
considération distinguée.



Le Président

René Théodore EFOUA FONO
(Ingénieur GC/Eméritus)

SYNTHESE DE L'ASSOCIATION DES INGENIEURS DU SUD (AIS) EN RAPPORT AVEC LA RELANCE DE LA CULTURE ET COMMERCIALISATION DU CACAO DANS LA REGION DU SUD

L'Association des Ingénieurs du Sud (AIS) dont l'immense majorité des membres est issue des familles de parents cultivateurs de cacao a suivi avec une attention particulière les résolutions issues des assises tenues le 12 avril 2022 dans le département de la Mvila à Ambam au sujet de la volonté clairement affichée par le Conseil Régional du Sud de relancer la culture et la commercialisation du cacao dans la région du Sud.

Cette décision, somme toute noble et légitime, a amené l'AIS à ouvrir en son sein le débat à ses membres afin de recueillir un « **Avis consensuel à donner** » au Conseil Régional sur cette question hautement importante et qui est désormais réputée comme position de l'AIS sur ce sujet.

Il conviendrait de souligner que cette démarche rentre en droite ligne de l'accord obtenu du Président du Conseil Régional du Sud, lors de l'audience accordée à l'Association des Ingénieurs du Sud (AIS) le 06 avril 2022, par l'AIS pour faire chaque fois que cela s'avère nécessaire, des propositions concrètes sur des réflexions menées en vue de l'implémentation des projets de développement dans le Sud.

En effet et du point de vue méthodologique, l'AIS a d'abord fait un état des lieux sur la question.

Il en ressort que la culture du cacao, bien qu'ayant constitué dans un passé lointain (années 60 à 80), une activité principale génératrice de revenus pour les familles du Sud et que par elle de nombreux enfants de cette région ont pu accéder à l'éducation scolaire, a connu



malheureusement au cours des années suivantes et particulièrement des deux derniers décennies une dépréciation déconcertante liée d'une part à l'arrêt de l'accompagnement des planteurs, mais aussi et surtout la baisse drastique du cours mondial de ce produit et qui s'est ouvert à la pratique non réglementaire de coxage. Cette situation a finalement eu pour conséquence le quasi abandon de l'activité cacaoyère dans la Région et partant le vieillissement des plantations par un manque d'entretien récurrent : « c'est le déclin de l'empire du cacao au Sud ».

L'AIS fait ensuite remarquer que la culture du cacao qui est une **culture de rente** à saisonnalité annuelle unique fait ombrage à des **cultures vivrières**, plus compétitives et à plusieurs saisonnalités au cours d'une année et pouvant être plus rentables en terme d'avantages comparatifs.

Par ailleurs, les cultures vivrières permettent de régler de façon quasi mécanique le problème de l'insuffisance alimentaire que ne peut procurer le cacao et qui exige de moyens financiers colossaux pour sa transformation en dérivés comestibles tels que le chocolats, les beures et huiles etc...

Enfin, l'AIS fait remarquer que le Sud, même au cours des années fastes du cacao (années 60-70), n'a vu émerger dans tous les quatre (4) départements de la Région un « **Riche** » planteur alors même que la filière cacao a généré des nombreuses ressources financières pour le Cameroun.

Aussi, l'AIS pour essayer de comprendre cet état des faits s'est posée la question de savoir ce que rapporte réellement en terme financier le cacao.

L'AIS a relevé que l'argent du cacao, dans les années fastes, a prioritairement et essentiellement profité aux intermédiaires de la filière cacao et non aux planteurs du Sud.

Cette position a été confortée par la sortie du Ministre du Commerce lors d'une récente rencontre organisée en mai 2022 à Yaoundé à l'hôtel Hilton qui a indiqué chiffres à l'appui que « *sur 100 milliards de dollars que génère par an l'activité du cacao, les producteurs (ou les planteurs) ne reçoivent que 2% soit 200 millions de dollars* » alors que dans le même temps les chocolatiers empochent à eux seuls près de 17%. Ce qui veut dire que le planteur qui est un élément du producteur, et bien que constituant la base de la production du cacao, se retrouve malheureusement dans le maillon faible et est ainsi lésé dans l'opération et ne pourra jamais s'enrichir à base de cette culture de rente tout en maintenant sa population dans la famine d'une part mais

Association des Ingénieurs de la Région du Sud - B.P. 72 Ebolowa - Tel. 699 81 27 12 / 675 12 45 14 ; Site Web : www.ais237.com

Email : infos@ais237.com



également en portant de nombreux problèmes fonciers que génère la culture du cacao dans les villages du Sud.

L'AIS se pose donc la question, de savoir qui sont les bénéficiaires des 81% de l'activité sur le cacao ? Et une deuxième, le Sud peut-il s'affranchir de cette situation ou renverser cette tendance en mettant en place le « **principe de producteur-bénéficiaire prioritaire** » ?

Propositions de l'AIS

L'AIS, sans toutefois porter entrave à la décision déjà prise par le Conseil Régional du Sud de relancer l'activité de la filière cacao, lui suggère la prise en compte des aspects ci-après:

1. Mettre en place une politique globale permettant au Conseil Régional d'intervenir dans tout le circuit de la filière cacao à savoir notamment :
 - la production,
 - le stockage et conservation,
 - la commercialisation
2. Réorganiser la gestion de toute la filière cacao au Sud par la création des unités mobiles de :
 - la sensibilisation,
 - la vulgarisation
 - la formation ;
3. Créer un cadre de concertation permettant avec les centres de recherches sur la culture du cacao, de bénéficier des avancées techniques et technologiques dans le domaine du cacao ;
4. Poursuivre la recherche des partenaires financiers pour ces opérations extrêmement lourdes ; et comme déjà emboîté,
5. Créer ou favoriser l'implantation au Sud d'une véritable Banque des planteurs du Sud; ladite Banque devrait être installée dans le chef-lieu de la Région du Sud Cameroun (c.à.d. à Ebolowa) avec des Agences dans les quatre (4) départements que compte le Sud et des points de facilitation dans tous les arrondissements du Sud ;
6. Réhabiliter les anciens hangars de stockage des produits laissés en désuétude depuis de longues années durant ;
7. Organiser les producteurs en Groupes d'Initiatives Communes (GIC) et Coopératives afin de favoriser les ventes groupées ;



8. Promouvoir la transformation locale afin de dégager une plus grande valeur ajoutée de cette activité, ainsi que des espaces marchands et d'expositions des dérivés du cacao du sud ;
9. Rechercher des contacts avec des partenaires à l'étranger pour nouer des partenariats d'achat plus directs du cacao produit au Sud ;
10. Lancer des réflexions poussées pour la stabilisation des prix du cacao du Sud afin de faire face aux nombreuses fluctuations rencontrées à l'international ;
11. Lancer une vaste opération de réhabilitation du réseau de routes communales pour l'évacuation du cacao en toute saison, mais également pour faciliter la mobilité en tous points des acteurs du monde rural ;
12. Sensibiliser et intéresser les planteurs de cacao à l'adjonction à la culture du cacao, des cultures vivrières leur permettant d'avoir du cash et des vivres en toute saison ;

En tout état de cause, l' AIS rassure le Conseil Régional du Sud sur la disponibilité de ses membres pour participer par son expertise à la phase de l'élaboration, de la construction (ou implémentation), de suivi et d'évaluation des projets issus des divers aspects sus évoqués./-



Le Président

René Théodore EFOUA FONON
(Ingénieur GC/Eméritus)